PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DEMANDE D'AIDE DE L'INTERVENTION 73.01 DIVERSI²FICATION AAP2 2026

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur
Pièces relatives au porteur de projet			
Relevé d'identité bancaire (RIB)	Tous		
Mandat de gestion	Pour les porteurs de projet confiant la gestion de leur demande d'aide à d'autres structures		
I Pour les personnes physiques (entreprises individuelles)			
Certificat d'immatriculation indiquant le n° SIRET	Toute personne physique sauf cas dérogatoires ci-dessous		
Attestation d'absence de SIRET	3 cas dérogatoires : - personne physique non encore installée -personne physique sans activité qui ne permet pas la justification d'une immatriculation SIRET - personne physique, associés d'une personne morale demandant une aide à titre personnel (DJA, …)		
Copie d'une pièce d'identité.	Toute personne physique		
Attestation à jour-précisant le statut d'exploitant agricole ATP ou ATS ou cotisant solidaire *Pièces à fournir uniquement sur demande du service instructeur*	Toute personne physique exceptés les JA dans un parcours d'installation		
Attestation souscription assurance (ATEXA)	Toute personne physique		
Document justifiant que le demandeur n'a pas fait valoir ses droits à la retraite. *Pièce à fournir uniquement sur demande du service instructeur*	Personne physique en âge de départ à la retraite		
Accusé de réception de demande d'aide à l'installation (datant de moins de 4 ans) *Pièce à fournir uniquement sur demande du service instructeur*	JA dans un parcours d'installation, non installés au dépôt de la demande		
II Pour les personnes morales de forme sociétaire et les groupements d'agriculteurs non associatifs (dont les CUMA)			
Copie d'une pièce d'identité	Pour l'associé du GAEC ayant délégation de signature Pour au moins un associé vérifiant la condition d'âge (si le délégataire de signature GAEC ou le représentant légal ne satisfait pas cette condition d'âge).		
Attestation souscription assurance (ATEXA) *L'attestation d'un des associés/adhérent au titre de son activité dans la société suffit*	Toutes formes sociétaires et groupements d'agriculteurs non associatifs à l'exception des sociétés sans associés cotisant à l'Atexa dont le dirigeant satisfait aux conditions de l'article 3 paragraphe A de l'arrêté		
Pour le dirigeant selon les cas : Attestation MSA ou Attestation vigilance	Sociétés sans associés cotisant à l'Atexa dont le dirigeant satisfait aux conditions de l'article 3 paragraphe A de l'arrêté		

PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DEMANDE D'AIDE DE L'INTERVENTION 73.01 DIVERSI²FICATION AAP2 2026

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur
Extrait K-bis à jour OU Certification d'identification au Répertoire Nationale des entreprises (RNE) OU Autre document permettant de s'assurer de l'existence légale de la personne morale ET d'identifier son représentant légal si non mentionné sur le RNE ou l'extrait K-Bis : -PV Assemblée générale -Statuts à jour…	Toutes formes sociétaires et les groupements d'agriculteurs non associatifs (dont les CUMA)		
Tableau de associés ou tableau des adhérents rempli	Toutes formes sociétaires et les groupements d'agriculteurs non associatifs (dont les CUMA)		
Preuve de la représentation légale et preuve du pouvoir à demander l'aide si le signataire n'est pas le représentant légal	Toutes formes sociétaires et les groupements d'agriculteurs non associatifs (dont les CUMA) exceptés les GAEC		
Autorisation de délégation de signature	GAEC et groupements sans statuts		
Notification (ou copie de l'arrêté préfectoral) de reconnaissance de la structure en tant que GIEE	GIEE sous forme non associative		
III Pour les personnes morales autre que les formes sociétaires et que les groupements d'agriculteurs non associatifs : collectivités et leurs groupements, établissements publics, associations, fondations, GIEE sous forme associative…			
Avis SIRENE	Collectivités, leurs groupements et les établissements publics		
Certification d'identification au Répertoire National des entreprises et de leur établissements	Tous exceptés les collectivités, leurs groupements et les établissements publics		
Exemplaire des statuts à jour	Tous exceptés les collectivités, leurs groupements et les établissements publics		
Preuve de la représentation légale	Tous		
Preuve du pouvoir à demander l'aide si le signataire n'est pas le représentant légal	Tous exceptés les collectivités, leurs groupements et les établissements publics		
Pièce valide au moment de la demande, portant délégation ou subdélégation de l'autorité responsable de la structure administrative du demandeur	Collectivités, leurs groupements et les établissements publics		
Notification (ou copie de l'arrêté préfectoral) de reconnaissance de la structure en tant que GIEE	GIEE sous forme associative		
Récépissé de déclaration d'association en préfecture	Associations (dont GIEE sous forme associative)		
Acte de création	Fondations		
Liste des membres du bureau et du Conseil d'administration	Fondations et associations (dont GIEE sous forme associative)		
Dernier bilan comptable n-1 par rapport à la date de dépôt de la demande d'aide	Fondations et associations (dont GIEE sous forme associative)		

PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DEMANDE D'AIDE DE L'INTERVENTION 73.01 DIVERSI²FICATION AAP2 2026

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur
Formulaire signé de confirmation du respect des règles de la commande publique	Demandeurs soumis à la commande publique		
Tableau des adhérents rempli	GIEE associatifs		
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement	Tous		
Pièces relatives au projet			
Déclaration de fin de travaux	En cas de projet Diversification avec financement notifié sur un appel à projets précédent de la programmation 2023-2027		
Autorisation du propriétaire en cas de travaux	Si le demandeur n'est pas propriétaire des terrains (et/ou des bâtiments) et uniquement en cas de travaux, non soumis à l'obligation de permis de construire ou de déclaration préalable		
Arrêté de permis de construire ou de non-opposition à la déclaration préalable de travaux. *En cas de difficulté de délai pour l'obtention de la pièce avant la date de complétude du dossier, fournir le récépissé de la demande du document. Le document devra toutefois être fourni dans le délai donné par le service instructeur et dans tous les cas avant le comité de sélection*	Construction/travaux soumis à permis de construire ou déclaration préalable de travaux.		
Plan de situation et plan de masse des travaux	Travaux de construction ou de rénovation		
Plan avant travaux et après travaux	Travaux de rénovation		
Plan des aménagements intérieurs	Travaux de construction ou de rénovation ou achat de matériel		
Attestation sur l'honneur du propriétaire cédant déclarant que le bâtiment n'a pas fait l'objet d'une aide européenne au cours des 5 dernières années	En cas d'acquisition de bâtiment		
Plans (de situation et cadastral)	En cas d'acquisition de bâtiment		
Attestation du professionnel de vente garantissant que le véhicule est neuf	En cas d'acquisition de véhicule neuf		
Attestation « production d'énergie renouvelable » garantissant la non-revente d'énergie à un tarif subventionné	Projet avec installation de production d'énergie renouvelable		
ICPE : preuve de dépôt en ligne ou attestation officielle	Si projet soumis à la réglementation ICPE		
Pièces comptables attestant que depuis 3 ans, plus de 50 % du chiffre d'affaires de l'atelier est réalisé par l'activité d'élevage	Volet Transformation Commercialisation, Filière équine : Atelier existant depuis plus de 3 ans		

PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DEMANDE D'AIDE DE L'INTERVENTION 73.01 DIVERSI²FICATION AAP2 2026

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur
Pièces comptables attestant que depuis la création de l'atelier, plus de 50 % du chiffre d'affaires est réalisé par l'activité d'élevage Ou Étude économique d'installation attestant que plus de 50 % du chiffre d'affaires sera réalisé par l'activité d'élevage	Volet Transformation Commercialisation, Filière équine : Atelier existant depuis moins de 3 ans		
Tableau de la (ou des) transformation (s)	Volet Transformation Commercialisation Pour les projets de transformation avec plusieurs produits à transformer ou ajouts d'additifs…		
Justificatif de correction des anomalies	En cas de procès-verbal daté de moins d'un an (environnement, sanitaire et bien-être animal)		
Étude technico-économique : (étude indépendante datant de moins de 2 ans) respectant le cahier des charges de l'arrêté	Tous		
Attestation de réforme ou de revente du matériel Ou Attestation comptable d'amortissement du matériel	En cas de simple remplacement		
Certification d'un expert qualifié indépendant / d'un organisme officiel agréé certifiant la valeur et/ou confirmant que le prix d'achat n'est pas supérieur à la valeur marchande.	En cas d'achat de bâtiment		
Promesse d'achat Ou Acte notarié de vente (Veuillez noter que le titre de propriété vous sera demandé au paiement de l'aide)	En cas d'achat de bâtiment		
Pièces relatives aux dépenses prévisionnelles et au plan de financement			
Justificatifs des dépenses prévisionnelles et du caractère raisonnable du coût présenté. Fournir au minimum : - 1 devis détaillé pour les dépenses inférieures à 4 000 € HT - 2 devis détaillés de deux fournisseurs différents pour les dépenses comprises entre 4 000 € et 90 000 € HT - 3 devis détaillés de trois fournisseurs différents pour les dépenses supérieures à 90 000 € HT Ou - les pièces du marché en cas de procédure formalisée Remarque : si la dépense peut être rattachée à un référentiel national des couts, un seul devis suffit.	Tous		
Notification des éventuelles contributions privées	Si de telles ressources financent le projet		
Au plus tard à la première demande de paiement : pièces justificatives du(des) marché(s) publics	Pour tout demandeur soumis aux règles de la commande publique		
Déclaration relative aux aides de minimis (annexe à remplir et signer)	Tous, en cas de dépôt sur le volet transformation commercialisation		
Pièces facultatives relatives aux critères de sélection			
Diagnostics ou notices de matériel attestant les données de l'étude technico-économique.	Projet économe en eau ou en énergie		
Audit bas carbone, datant de moins de 2 ans	Tout demandeur concerné		
Attestation d'adhésion à des pratiques agricoles exemplaires (groupe 30 000, DEPHY)	Tout demandeur concerné		
Volet paysager du permis de construire ou de la déclaration préalable de travaux : DP4 ou PC4 des demandes d'urbanisme	Projet de construction avec intégration paysagère		

PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DEMANDE D'AIDE DE L'INTERVENTION 73.01 DIVERSI²FICATION AAP2 2026

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur
Devis détaillé identifiant la charpente, l'ossature et/ou le bardage en bois dans la construction. Tout document probants justifiant le caractère local du bois (ex : certificat de provenance du bois, attestation de transformation en Bourgogne Franche Comté ou dans un rayon de 100 km par rapport au siège de l'exploitation)	Construction incluant du bois dans sa réalisation		
Certificat d'adhésion au GIEE *Pièce à fournir uniquement sur demande du service instructeur*	Actions collectives : opération portée par un adhérent GIEE		
Attestation du statut partenaire d'un groupe PEI dans le cadre de la mesure 16 du Programme de développement rural de Bourgogne ou dans le cadre du type d'intervention 77.01 du PSN *Pièce à fournir uniquement sur demande du service instructeur*	Actions collectives PEI : opération portée par l'un des partenaires		
Agrément entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS)	Structure de l'Economie Sociale et Solidaire		
Justificatif d'adhérent au magasin de producteur	Pour les projets de magasins de producteurs		
Notification de l'aide attribuée dans le cadre de la mesure 11 des Programme de développement rural (de Bourgogne ou de Franche Comté) ou du dispositif 70.01 du PSN. Si la demande d'aide est déposée par une CUMA, ces notifications sont à fournir pour chaque adhérent bénéficiant d'une aide conversion à l'agriculture biologique	Porteur de projet ayant reçu une aide à la conversion en agriculture biologique pour l'atelier concerné		
Certificats de conformité concernant signe officiel de qualité et d'origine pour l'atelier concerné ou preuve de démarche engagée (ex : notification de l'agence bio pour les cas de conversion AB sans aide). Pour les groupements d'agriculteurs, tous les certificats SIQO des exploitations concernées.	Toute filière		
Pièces relatives aux majorations, bonifications et sur-plafonds			
<u>Si la demande d'aide est déposée par le jeune agriculteur, fournir :</u> - Plan d'entreprise en validité mentionnant l'investissement - Attestation CJA mentionnant la date d'installation <u>Si la demande d'aide est déposée par une forme sociétaire, fournir :</u> - Plan d'entreprise en validité mentionnant l'investissement pour tous les associés exploitants ayant le statut de jeune agriculteur. - Attestation CJA mentionnant la date d'installation pour tous les associés exploitants ayant le statut de jeune agriculteur - AR demande d'aide à l'installation (datant de moins de 4 ans) pour tous les associés exploitants non installés sollicitant une aide à l'installation	Jeune agriculteur faisant valoir des aides à l'installation		
- Attestation d'inscription MSA - Plan de professionnalisation personnalisé Et/ou - Étude économique liée à l'installation	Jeune agriculteur première installation sans aides à l'installation et nouvel agriculteur		

PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DEMANDE D'AIDE DE L'INTERVENTION 73.01 DIVERSI²FICATION AAP2 2026

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur
- Justificatifs de la capacité professionnelle agricole (CPA) : Plan de professionnalisation personnalisé + diplômes recevables, expérience professionnelles, attestation de reconnaissance de diplôme… - Ou dérogation préfectorale à la CPA (acquisition progressive) Ou diplômes et/ou attestations d'expérience professionnelle requis dans l'arrêté	Jeune agriculteur première installation sans aides à l'installation et nouvel agriculteur (se référer à la notice)		
Conseil stratégique en amont des investissements (cf. liste des diagnostics éligibles dans les annexes de la notice) de moins de 24 mois **A adjoindre au dépôt du dossier**	Projet qualifié de « projet stratégique »		
Certificat AB de l'exploitation. Pour les groupements d'agriculteurs, tous les certificats AB des exploitations concernées	Exploitation bio		
- Notification de l'aide attribuée dans le cadre de la mesure 16 PEI du Programme de développement rural de Bourgogne ou dans le cadre du type d'intervention 77.01 du PSN - Attestation de la structure porteuse du groupe opérationnel (PEI) justifiant que l'investissement s'inscrit dans le cadre du projet du groupe	Actions collectives : opérations du PEI (mesure 16-du PDR ou du type d'intervention 77.01 du PSN).		

Tableau récapitulatif des délais de validité des pièces justificatives

Critères concernés	Document	Délai de validité
Éligibilité du projet, sélection	**Audit technico-économique ou étude spécifique liée à l'investissement**	2 ans (à partir de la date du dépôt validé de la demande d'aide)
Éligibilité du projet, bonification	**Plan d'entreprise** **(Jeune agriculteur bénéficiaire de la DJA)**	4 ans (à compter de la date d'installation)
Éligibilité du porteur	**Documents administratifs « à jour » (statuts, kbis, documents comptable, attestations d'assurance, etc.)**	De l'année en cours (à partir de la date du dépôt validé de la demande d'aide) ou de l'année précédente si pièce non encore éditée par le service compétent
Éligibilité du porteur, éligibilité du projet, bonification, sélection	**Pour tous les autres documents**	La validité temporelle du document sera analysée par le service instructeur (document non « périmé »)